

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 2

Artikel: Le château de Wildegg et son musée
Autor: Reichlen, Fr.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Nous le croyons d'autant plus qu'on n'auroit pas man-
» qué de nous le remettre d'abord à nous mesmes ; nous vous
» assurons confédéralement que nous l'aurions retenu, su-
» primé et même renvoié, comme nous le ferions aussi dans
» la suite si nous le découvrions, et ce selon le devoir de nos
» alliances.

» Il ne nous reste qu'à faire des vœux ardens pour la con-
» tinuation de la protection du Tout-Puissant sur notre chère
» commune patrie et en particulier sur Votre Personne, étans
» véritablement, etc »

Cette affaire n'eut pas d'autres suites, à Genève, du moins. Mais on peut se demander si l'enquête à laquelle elle donna lieu fut bien conforme à la réalité. Attendu le serment déféré aux témoins, rien ne permet d'en douter. Cependant, comme nous avons constaté des relations épistolaires et commerciales entre eux et notre héros national, ainsi qu'avec d'autres de ses contemporains, il se pourrait que les papiers de leurs descendants contiennent des documents intéressants ; mais les recherches dans des archives particulières ne sont pas si aisées qu'on ne le croit, c'est pourquoi nous y avons renoncé.

F.-Raoul CAMPICHE, *archiviste.*

LE CHATEAU DE WILDEGG ET SON MUSÉE

A Wildegg, le train de chemin de fer Aarau-Brougg ne s'arrête que quelques secondes tant il est pressé d'arriver à une station plus importante. Aussi, le voyageur n'a-t-il pas le temps d'apercevoir sur un monticule, au-dessus d'une futaie de vieux hêtres, une antique construction féodale qui se détache en vigueur et se découpe sur le ciel d'un bleu tendre de l'été.

Deux rubans de route conduisent à la vieille demeure ; celle de droite est la plus longue mais aussi la plus intéressante ; elle vous récompense de vos efforts à mesure qu'elle s'élève, car elle domine une vaste et verte contrée, coupée de prairies, de champs, de rivières, de bois, puis une suite de vallons et, tout au fond, une ligne onduleuse de cimes pointues cachées comme un duvet de neige.

L'autre route est à gauche ; elle suit quelques secondes la voie du chemin de fer pour pénétrer dans un fourré de hêtres dont les puissants rameaux s'entrelacent et forment une sorte de voûte bien sombre, une avenue, dirait-on, du royaume des ombres. Nous choisissons celle-ci et nous prendrons l'autre à notre retour.

Bientôt, la forêt cesse pour faire place à une grande masse de murailles, qui imposent par une apparence de force. C'est tout en haut, au-dessous des charpentes de la toiture aiguë, qu'il y a une trouée de fenêtres très simples, sans ornement, qu'on prendrait pour des meurtrières ; c'est là que se trouvent les vieux logis.

Les maçonneries qui se succèdent et qui viennent d'être restaurées sont celles qui formaient les anciens remparts découronnés de leurs créneaux pour soutenir un potager. Nous pouvons cheminer le long du vieux fossé sans crainte d'être épié par la garde, car tout est tombé depuis longtemps dans un silence de cimetière, rien ne bouge, pas même le bruit du village voisin ne monte jusqu'ici ; il n'y a que la joyeuse troupe des hirondelles qui tournoient en s'égrenant et jettent au vent leur cri strident. Cette partie de l'édifice, au nord, conserve son cachet de fortification, tandis que la partie opposée, à l'est, nous montre déjà un manoir riant, avec ses logis ouverts au soleil et ses chambres lambrissées de chêne. Il n'y a plus trace du chemin de ronde où l'on entendait les pas lents et mesurés des hommes d'armes.

Bien que plantée au sommet d'une haute butte, la forteresse de Wildegg possédait une large place d'armes, qui, dans la suite, servit pour les parades militaires du printemps et de l'automne. Les anciennes vignettes nous montrent encore les imposantes fortifications, les logis des gardes, les chemins de ronde, les murs crénelés, les hourds en bois.

De cette ancienne place forte il ne reste qu'un vaste potager, un verger que nous contemplons d'un œil ravi, où s'épanouissent des allées de fleurs, des fruits savoureux, des plates-bandes de légumes de toute culture, des haricots en grappes qui s'enroulent autour de perches, des choux dodus aux grosses feuilles en volute, des carottes aux panaches d'un vert foncé.

Après avoir suivi les anciennes lignes de circonvallation, nous nous trouvons devant la porte principale de l'entrée du château ; elle est grillée et, en attendant le concierge, nous admirons le beau travail de ferrure qu'elle représente ; on dirait une légère dentelle.

Nous sommes bientôt dans la place et, moyennant le versement préalable de dix sous, nous sommes maître temporaire de la forteresse ; nous pouvons la parcourir de son rez-de-chaussée jusqu'à ses combles. Mais il faut encore traverser une cour fermée par des constructions rurales, un logis moderne. Un marronnier gigantesque ombre de sa toison une grande vasque de pierre, au milieu de laquelle s'élève une colonne où des filets d'eau sortent de plusieurs goulots. L'entrée de la vieille demeure est précédée d'une terrasse à laquelle on accède par une vingtaine de marches qui servent de passage sur l'ancien fossé ; autrefois, il existait un pont-levis.

En penchant la tête pour contempler l'édifice, qui a trois étages, on constate qu'il comprend un vaste bâtiment, massif, assez bien proportionné malgré qu'il a dû être formé par

deux donjons qui ont été absorbés pour ainsi dire, ce qui lui donne le cachet d'une vaste tour féodale, surtout à une certaine distance. Il a grand air depuis la plaine.

La construction de cette forteresse est d'une extrême simplicité, bien conçue, d'un dessin fermement accentué. L'entrée est agrémentée d'une ornementation d'écussons armoriés de la famille d'Effinger, comprenant d'argent au mont à six coupeaux de gueules — et de l'inscription de sentences que la mousse efface ¹.

On peut dire que tout est imposant et fièrement sobre comme une ancienne demeure féodale. En visitant les divers appartements, en gravissant les marches des escaliers en colimaçon, en parcourant chaque pièce, on est impressionné par un silence profond, quasi religieux : on se croirait dans un cloître abandonné.

Nous savons qu'il fut habité en dernier lieu par la dernière survivante de la famille, M^{lle} Adélaïde-Pauline-Juliette d'Effinger, qui mourut sans parenté le 25 octobre 1912. Dans son pieux désir d'assurer l'existence et l'entretien de la demeure de ses ancêtres, qui avaient été propriétaires de la seigneurie de Wildegg durant quatre cent vingt-huit ans, elle institua la Confédération héritière de sa fortune, au bénéfice du Musée national suisse, avec la condition que le château de Wildegg, avec ses dépendances et appartenances, les bosquets, les jardins, le monticule qui est son piedestal, la forêt de Kestenbergl demeurent inaliénables à perpétuité; que les logis avec les meubles soient conservés sous la surveillance de l'administration du Musée national. Après le paiement des legs, la Confédération reçut un capital d'environ 150,000 fr.,

¹ Une de ces inscriptions porte : « Omnia prudenter et respice finem ». Sois prudent en tout et considère la fin. Une seconde : « Nomen bonum melior quam divitiae multae, odor virtutis melior. » Une bonne réputation est préférable à une grande fortune, mais la vertu est supérieure.

un domaine et la forêt de Kestenberg d'une étendue d'environ cent poses chacun ¹.

La fondation de M^{lle} d'Effinger n'est pas précisément celle d'un musée : aucun objet étranger ne peut y être toléré. Mais c'est ce que nous appellerions un garde-meuble, destiné à la conservation des souvenirs de la famille. Nous pouvons ajouter que la fondation de M^{lle} d'Effinger ne conserve pas seulement son souvenir, mais celui d'une famille qui a fait du chemin dans ce monde et dont l'existence ne s'est pas écoulée sans événements depuis le jour où son arbre généalogique avait poussé ses premières racines dans la petite cité fermée de Brougg et lui avait donné quantité de magistrats-juges (avoyers), connus sous le nom de Schulthesse, jusqu'au jour où le vieil arbre s'éteignit.

Il n'est pas dans notre pensée de conduire le lecteur dans toutes les parties du château, dans toutes ses pièces, de faire l'inventaire de tout ce qu'elles contiennent, de le publier comme un commissaire-priseur. Ce serait trop fastidieux. L'administration du Musée national ne manquera pas de publier un jour un guide pour les visiteurs, qui deviennent de plus en plus nombreux.

Nous ne devons pas nous faire des illusions en visitant la vieille demeure ; elle n'a rien précisément de seigneurial : nous ne découvrirons surtout pas ce luxe tapageur qui décèle un bourgeoisisme sans goût et sans pitié ; nous n'y rencontrerons que de bons vieux meubles, de bons vieux fauteuils, de bons vieux canapés, des tableaux des ancêtres, des vitraux représentant les armoiries des châtelains et des châtelaines, avec l'indication de leur âge, et pour ces dernières, le nom porté avant leur mariage. Dans des crédences,

¹ Par arrêté du 14 février 1913, le Conseil fédéral accepta l'héritage qui lui échéait ; il décida que la Commission du Musée national serait chargée de la surveillance de la Fondation Effinger-Wildegg et que le Département des finances gèrerait la fortune.

il y a des services de porcelaine de Nyon. Elles sont certainement mignonnes, ces porcelaines de Nyon, façonnées au tour, décorées par le pinceau d'un artiste et sorties victorieuses du feu aussi légères qu'un papillon. Tous les objets ont un air patriarcal, fidèlement attachés à la fortune du maître, exempts de toute prétention et flattent le regard dans leur simplicité ; ils nous disent qu'on se trouve dans un manoir habité par des gentilshommes qui, certes, n'étaient pas dépourvus de connaissances artistiques.

Cette simplicité, cette sobriété nous révèlent que l'existence qu'on menait ici était simple, avec un brin de puritanisme.

Chaque étage du château comprend plusieurs pièces ; elles sont vastes, hautes surtout de plafond ; on y circule, on y respire à l'aise, c'était le confortable du temps. La décoration intérieure est simple, faite pour durer ; au plafond, des solives apparentes, des caissons avec des fresques, sur les murs un lambris de chêne à compartiments, des tentures en papier sur lesquels un artiste a représenté des vues des châteaux des environs, et partout de beaux poêles qui s'élèvent jusqu'au plafond : on dirait des sarcophages. Chaque catelle représente un médaillon rempli par une ruine, ou bien de petits amours qui lutinent ; la mythologie n'a pas mal fourni de sujets au poëlier.

Quelle verve, quelle fantaisie originale dans l'exécution des catelles peintes, qui sont pour l'artiste des motifs de petits chefs-d'œuvre. Ces bons fourneaux vous parlent d'un passé glorieux, ils étaient un ornement de la grande salle en même temps ; il faut les apprécier à leur juste valeur.

On dit qu'il y a entre l'homme et les murs qu'il a longtemps habités mille secrètes intimités. Les anciens avaient exprimé ce mystère, qu'ils appelaient : *genius loci*, le génie du foyer. Cet amour du vieux logis s'est exprimé

ici par des fresques murales qui remplissent le vestibule du rez-de-chaussée et qui ont été peintes par Louis-Rodolphe d'Effinger, en 1853. Elles représentent dans un amalgame d'ornements et de styles des chevaliers bannerets, qui se sont succédé sur la terre de Wildegg. Chaque banneret porte un pennon sur lequel il y a les armes du châtelain et ces armes sont répétées entre les arcatures des niches et aussi au socle. C'est ainsi que nous avons les désignations écrites d'un Habsbourg, 1140 ; Schenk von Wildegg, 1280 ; Hallwyl, 1310 ; Greiffensee, 1330 ; Gaspard Effinger, bei Murten, 1476, Bern Stad, 1483. Ces fresques sont d'une facture médiocre et ces gens d'armes sont raides comme des poutres. Ce qui est mieux et attire le regard, ce sont certainement la suite des vitraux de la dynastie des d'Effinger qui s'y succèdent, qui donnent à la salle un cachet artistique et retiennent le visiteur. Ces vitraux datent du XV^e au XVIII^e siècle. Plusieurs portraits de famille garnissent les parois ; c'est une histoire peinte du costume, un défilé vivant de patriciens et de patriciennes richement vêtus, couverts de chaînes d'or, coiffés de grands chapeaux de plumes à la Rembrandt. Il y a des dames qui portent la vaste collerette à la Médicis, retenue par des fils d'archal, à la Henri IV. Le corsage est un peu ouvert, il est en gros plis bouffants. On dirait que ces dames relèvent d'un geste plein de noblesse leurs robes de draps superbement plissées et traînantes. Elles sont toutes d'une robuste santé, quelques-unes ont un visage souriant et ouvert. Quand on a vu une fois un de ces visages pleins de grâce, dans une collerette à godrons qui pare si bien la figure, c'est une image qu'on n'oublie plus.

Dans le nombre des dames qui ornent la paroi, il y a une ravissante tête qui a dû inspirer le peintre ; elle semble vous regarder le sourire aux lèvres ; c'est celle de Marie-

Caroline d'Effinger, née de Mülinen, fille de Nicolas, avoyer de la République de Berne. Son souvenir ne s'est pas éteint. On dit qu'elle n'était pas seulement belle mais qu'elle possédait de rares qualités. Elle mourut à la fleur de l'âge, à 20 ans.

Quant aux hommes, on dirait qu'ils sont taillés à la serpe ; une chevelure abondante retombe en boucles sur les épaules et encadre un visage austère. Ce devait être une forte race de corps et d'âme que cette famille d'Effinger, à en juger par leurs portraits ¹.

(A suivre.)

Fr. REICHLIN.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 5 décembre 1918.

Cette séance d'hiver a eu lieu le soir, dans la salle Jean Muret, sous la présidence de M. Ch. Gilliard, président, qui a tout d'abord rendu hommage à la mémoire de deux membres décédés de la société, Charles Vuillermet et Auguste Burnand. Trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

M^{lle} Cécile Chatelanat, à Lausanne.

M. Gaston Fuhrer, professeur, à Lausanne.

M. Rathgeb-Moulin, négociant, à Lausanne.

L'assemblée a entendu ensuite la première partie d'un travail de M. l'abbé Marius Besson, sur *Les commencements du christianisme dans la Suisse romande*. Cette pre-

¹ Nous aurons l'occasion, à la fin de cet article, de dire quelques mots de la fondation charitable Bugnion-Effinger de Wildeggen qui intéresse spécialement la ville de Lausanne.